

ÉGLISE TOURS MÉTROPOLE

PROTOCOLE DE REPRISE DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Accueil public

L'église accueillera le public à partir du dimanche 31 mai 2020, selon son programme hebdomadaire défini plus bas et en fonction du nombre admis par les directives gouvernementales, soit 1 personne/4m². Un nombre de chaises correspondant sera agencé dans la salle de culte (59 pour 236m²), dans la mezzanine (21 pour 85m²) ainsi que dans le hall d'entrée (8 pour 40 m²), pour un total maximum de 88 personnes. La disposition des chaises respectera les normes de distanciation physique en vigueur (1mètre) et en décalage d'une rangée à l'autre. Pour plus de simplicité d'accueil, il ne sera pas fait de distinction entre une personne seule et une famille. Dans un premier temps, les enfants de moins de 11 ans ne seront pas admis. Ces dispositions seront revues en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

Les services de garderie et de GIB (groupe d'instruction biblique) ne seront pas assurés pendant cette période de déconfinement.

Le café d'accueil ainsi que les agapes fraternelles, seront supprimés jusqu'à nouvel ordre.

Les participants auront l'obligation d'évacuer rapidement les locaux en fin de cérémonie. Les personnes ayant de la fièvre ou tout autre symptôme du covid 19, seront conviées à s'abstenir des réunions publiques. De même, nous préconisons que les personnes dites « à risque » ou « fragiles » attendent la fin de l'épidémie pour venir dans nos locaux. Cf. : "les personnes vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 dont la liste a été définie par le décret n° 2020-521 du 5 mai 2020".

Un suivi du culte en ligne sera proposé pour toute personne ne pouvant y participer physiquement.

EPI équipement de protection individuel

Le port du masque chirurgical ou « grand public » sera obligatoire pendant toute la durée des offices. Des masques en tissu seront remis gratuitement à l'entrée à toute personne n'en possédant pas. Un dispositif spécifique sera mis en place pour les personnes intervenant au micro (voir chapitre Groupe de louange)

Du gel hydro-alcoolique sera systématiquement mis sur les mains des participants à l'entrée des locaux. (cf. accueil)

Circulation dans les locaux

Dès l'entrée, le service d'accueil (impérativement masqué) invitera le public à rejoindre une place assise et à s'abstenir de circuler dans le bâtiment, sauf pour se rendre aux sanitaires. L'accès au 2ème et au 3ème étage, sera interdit.

L'entrée dans les locaux se fera par la porte latérale de secours afin de faciliter la distanciation physique d'attente. Un marquage au sol sera fait à cet effet.

La sortie pour ceux qui seront à la mezzanine se fera par l'escalier de secours. Pour ceux qui seront dans la salle du rez de chaussée et le hall d'entrée, la sortie se fera par la porte principale. Ceux du hall sortiront en premier.

Le service d'accueil veillera à faire éviter les attroupements sur le trottoir.

Une heure de battement est prévue entre les deux cultes afin d'éviter les croisements.

Sainte-Cène

Dans la première période couvrant le mois de juin, la sainte-cène ne sera pas distribuée. Par la suite et suivant l'évolution de la situation sanitaire, elle pourra être proposée en s'appuyant sur un protocole adapté qui sera défini par la suite.

Nettoyage des locaux

Les locaux de réunion seront bien aérés, au moins 15mn avant chaque rassemblement.

Le nettoyage habituel sera réalisé chaque semaine le mercredi ou le jeudi. En complément, il sera procédé au nettoyage de toutes les surfaces et objets fréquemment touchés (portes, chaises, rampes d'escalier, comptoir, matériel sono et vidéo ...) ainsi que de l'ensemble des sanitaires utilisés.

Ce nettoyage sera assuré entre les deux cultes du dimanche, puis le lundi ou le mardi avant la réunion du soir, puis le mercredi ou le jeudi au moment du nettoyage habituel, puis le samedi. (Si un nettoyage est effectué après le 2^e culte du dimanche, il ne sera pas nécessaire de le refaire le mardi avant la réunion du soir)

Le nettoyage des sols et des surfaces sera fait avec des bandeaux de lavage à utilisation unique.

EPI et matériels seront fournis par l'église aux bénévoles.

Le travail de nettoyage se fera à l'aide de spray désinfectant et de lingettes aux normes bactéricides NF EN 1276, fongicide NF EN 1275, sporicide NFT 72190.

L'église fournira aux bénévoles affectés à ce service, des gants jetables, des sur-blouses et des masques jetables chirurgicaux ou FFP2 ; la personne utilisant l'aspirateur, devra être particulièrement respectueuse de ces précautions sanitaires.

Gestes barrières

Le public sera invité à respecter les gestes barrières tels qu'ils sont définis par le ministère de la santé et Santé Publique France. Ces préconisations seront rappelées par voie d'affichage et en annonce orale.

Il sera demandé aux utilisateurs des sanitaires de procéder au lavage des mains avec du savon à l'entrée et au sortir des toilettes.

En référence à cela, la pratique de l'imposition des mains sera suspendue durant cette période.

Programme hebdomadaire

Dans un premier temps, deux cultes seront proposés le dimanche matin : de 9h à 10h30 ; puis de 11h30 à 13h.

Nous verrons par la suite s'il s'avère nécessaire de prévoir un 3^e culte.

Les réunions du mardi soir et du vendredi soir vont aussi reprendre. Au vu de la nécessité de limiter le nombre de participants pour les différentes rencontres, nous verrons selon le besoin et en fonction de la demande, à proposer un programme spécial pour ces réunions de semaine, différent de celui habituel, durant cette période de reprise.

La durée de chacune de ces réunions (dimanche et en semaine) se limitera à 1h30.

L'ensemble de ces réunions bénéficiera des mêmes précautions préconisées dans ce protocole.

L'église interrompt tout son programme de réunions dans les maisons jusqu'en septembre.

Gestion de l'affluence

Pour faciliter la gestion de l'affluence, l'inscription en ligne pour participer aux différents cultes du dimanche, sera obligatoire. Une vidéo en ligne sur notre site www.e-tm.fr guidera l'internaute dans cette démarche. L'inscription au moyen de l'outil doodle sera gérée par Rodolphe Moulin sur le plan technique puis supervisée par les pasteurs. Lorsque la capacité d'accueil maximum sera atteinte, les inscriptions seront closes. Néanmoins toute place non occupée après un retard de 10 minutes pourra être accordée à une personne non inscrite.

Ceci permettra une bonne répartition des auditoires et évitera des attroupements.

4 places seront réservées en prévision d'accueillir des nouveaux sympathisants.

Service accueil

Trois personnes feront l'accueil pour chacun des deux cultes.

Pour leur protection individuelle, chaque bénévole sera équipé obligatoirement d'un masque (un masque en tissu leur sera donné si besoin)

Ils seront chargés de distribuer systématiquement du gel hydro-alcoolique à toute personne entrante.

Ils vérifieront l'inscription des participants, via internet, puis les orienteront vers la salle de culte et la mezzanine. Chacun sera invité à rester à sa place.

Les personnes non inscrites se présentant à la porte de l'église seront invitées à suivre le culte en ligne de chez elles sauf si des places se libéraient au moment du culte. Si ce sont de nouveaux sympathisants, ils seront accueillis vu que des places ont été prévues à cet effet.

En cas de litige ou de difficulté, le service d'accueil pourra faire appel à un pasteur ou un responsable pour faire respecter les consignes.

La porte latérale de secours, restera ouverte jusqu'au début du culte.

Pour la sortie, les deux battants de la porte d'entrée principale, resteront ouverts jusqu'à la sortie des participants. Rappel : ceux de la mezzanine sortiront par l'escalier de secours. Les participants seront priés de libérer rapidement les locaux, afin de permettre à l'équipe de nettoyage de faire son travail pour l'accueil pour le 2^e culte.

Pendant cette période et à l'occasion des réunions, la porte extérieure d'entrée du petit hall restera fermée avant, pendant et après les cultes, et ce jusqu'à nouvel ordre. Durant les réunions, le service d'accueil veillera à ce que les portes de communication restent constamment ouvertes pour éviter la contamination par contact.

Ces bénévoles s'assureront également de la bonne aération des locaux entre les cultes.

Le café d'accueil entre les deux cultes est supprimé, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Groupe de louange

Le groupe de louange accédera à la scène par l'escalier côté interrupteur électrique et en descendra côté baptistère. Auparavant, chacun procédera à un lavage obligatoire des mains. Les musiciens seront masqués comme l'auditoire, excepté les chanteurs et le prédicateur pendant le seul temps de leur intervention. Ils interviendront derrière une protection en plexiglas qui arrêtera les postillons.

Chaque musicien sera responsable du nettoyage de son instrument personnel. Il ne touchera qu'aux seuls objets dont il se servira (pupitre, micro).

Le sonorisateur devra passer du gel Hydro-alcoolique avant et après ses actions sur la scène.

Librairie

Le service librairie attendra la bonne mise en place des mesures de précautions sanitaires décrites dans ce document. Puis, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, la réouverture de la librairie pourra se faire, en mettant en place des mesures adéquates à son activité pour assurer une sécurité satisfaisante à tous.

De plus, aucun document papier (flyer, publicité,...) ne sera donné au public durant toute cette période. Seuls les magazines en abonnement seront transmis, après lavage des mains.

Dépouillement des offrandes

1) Collecte des offrandes :

Deux personnes se chargeront de la collecte des offrandes ; celles-ci seront déposées dans le coffre pour n'être décomptées que le dimanche suivant, afin d'éviter toute contamination par contact.

2) Comptage des offrandes :

Maintenir une distance d'un mètre entre les personnes

Éviter le contact direct en les personnes et le matériel à risque

3) Matériel nécessaire et localisation :

- masques (personnel à chaque décompteur, apporté par eux - l'église fournira un masque grand public, en cas d'oubli)
- gants à usage unique (fournis par l'Église, situés dans la salle de culte près de la table de Ste Cène)
- SHA : située près de la table de Ste Cène

Usage à interrompre : mise à disposition d'enveloppes, utilisation des troncs

4) Protocole de comptage

- Dès la fin du 2^e culte, les décompteurs s'approcheront de la table de Ste Cène et se coordonneront avec les préparateurs de Ste Cène : ces derniers attendront en haut de l'escalier (sur le baptistère) que les décompteurs soient descendus s'installer afin d'éviter trop de proximité en bas des escaliers.

- les décompteurs avertiront les préparateurs de Ste Cène dès qu'ils auront terminé afin que les distances barrières soient respectées. Ils procéderont prestement au versement de l'argent dans le coffre, rangeront le matériel puis remonteront.

5) Stratégie de communication

Interne équipe de comptage : Diffusion du présent protocole à tous les décompteurs

Externe équipe de comptage : Prévenir l'église qu'aucune enveloppe ne sera mise à disposition.

Les donateurs seront priés :

- soit de privilégier leurs offrandes et leurs dons par le biais du virement bancaire
- soit d'inscrire la destination de leur don (culte, mission ou travaux) sur une enveloppe qu'ils auront fournie et qui sera jetée
- soit d'inscrire la destination du don au dos du chèque pour les dons par chèque
- soit de placer l'argent tel quel dans les paniers. Dans ce cas, à défaut d'information quant à la destination du don, les fonds seront considérés comme destinés à l'église Tours Métropole

Afin de ne pas laisser d'argent à vue dans les troncs, ceux ci seront retirés.

Contrôles et Mises à jour

La bonne observation du protocole se fera par les responsables des services concernés (accueil, ménage, GDL vidéo, internet ...) L'équipe pastorale assurera la supervision de l'ensemble et veillera au respect des consignes.

Responsables et pasteurs feront des retours d'expériences en vue de corriger, améliorer ce protocole.

Les changements qui pourront être envisagés devront passer par une validation auprès du conseil d'administration.

L'évolution de l'épidémie et des directives gouvernementales, préfectorales et municipales amèneront une adaptation des consignes contenues dans ce protocole dans le temps sous le contrôle du CA.

Relations avec les autorités

Le pasteur responsable, Moreau Frédéric, préviendra les autorités de la réouverture de notre lieu de culte : préfecture, mairie, responsable départemental du CNEF